

[POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION]

Le fOrum culture rémunère ses collaborateur·trice·s de la manière la plus égalitaire et la plus transparente possible.

Salaires des employé·e·s

Les salarié·e·s du fOrum culture sont rémunéré·e·s sur une base de 100'000.- CHF brut par an pour un temps plein. Cela correspond à la catégorie 24, échelon 5 du canton de Berne.

Les employé·e·s du fOrum culture ne touchent pas de 13^e salaire.

Jetons de présence

Les membres des commissions sont défrayés 100.- CHF par demi-journée de travail.

Mandats

Lorsque le fOrum culture emploie un·e artiste, il respecte les recommandations du SSRS pour les arts de la scène (minimum 4'500.- CHF par mois), de la SCAA pour les arts visuels et de Mediamus pour les actions de médiation (50.- CHF/h d'animation ou de préparation).

Lorsque le fOrum culture mandate une association, il lui recommande de faire de même sans toutefois pouvoir le lui imposer.

SSRS: www.ssrs.ch

SCAA: www.bd-scaa.ch

Mediamus: www.mediamus.ch

Sous réserve de modifications.

Pour toute question concernant la rémunération :

organisation@forumculture.ch

8 novembre 2018/NS, LG